

24 juin 2021 -18:17

Appartient à Conseil des ministres du 24 juin 2021

AFMPS : maintenance de l'application MeSeA

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation du contrat avec Cegeka pour la maintenance de l'application MeSeA utilisée par l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS).

MeSeA est l'application centrale de l'AFMPS permettant de gérer électroniquement les dossiers d'autorisation de mise sur le marché des médicaments et le suivi des variations de ceux-ci.

Depuis 2007, le marché pour la gestion et la stabilisation de l'application MeSeA a été attribué à deux reprises à la société Cegeka. Vu l'absence de concurrence et pour des raisons techniques, le marché lui sera à nouveau attribué sur une période de septembre 2021 à juin 2023.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be